



POLYNESIE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI,
DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE,
*chargé de la réforme de l'administration,
des relations avec l'Assemblée de Polynésie française
et le Conseil économique, social et culturel*

SERVICE
DU PERSONNEL ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

**CONCOURS EXTERNE POUR LE RECRUTEMENT DE 15
D'ADJOINTS D'EDUCATION DE CATEGORIE B**

EPREUVE N°3

**Epreuve constituée d'une série de trois questions portant sur des thèmes de
nature éducative et administrative au sein des établissements scolaires**

Le mardi 10 mai 2005 de 8 h à 11 h - coefficient 2

Aucun document n'est autorisé, de même que l'usage de la calculatrice

Le sujet comporte deux pages (page de garde incluse).

Vous ferez des réponses séparées et structurées aux questions suivantes:

1- Donnez une définition de la sanction dans le milieu scolaire. Quelles sont les conditions pour qu'une sanction soit efficace ? (vous vous placerez du point de vue de l'auteur de la transgression, de la victime et de la communauté éducative)

– 7 points –

2- Quels sont les membres qui composent la communauté éducative d'un établissement scolaire ? A quels moments et dans quelles instances ces membres peuvent s'exprimer ?

– 7 points –

3- Quelles sont les conditions nécessaires à la réussite scolaire et à l'épanouissement personnel d'un enfant (dans et hors l'école) ?

– 6 points –